



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE
PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2016-209

PUBLIÉ LE 16 SEPTEMBRE 2016

Sommaire

Assistance publique – Hôpitaux de Paris - Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis

75-2016-09-07-005 - Arrêté n°2016-030 du 7 septembre 2016 portant modification de l'arrêté n°2016-020 du 11 juillet 2016 et désignation d'une directrice par intérim de l'hôpital René-Muret (2 pages)

Page 3

Assistance publique – Hôpitaux de Paris - Hôpitaux
universitaires Paris Seine-Saint-Denis

75-2016-09-07-005

Arrêté n°2016-030 du 7 septembre 2016 portant
modification de l'arrêté n°2016-020 du 11 juillet 2016 et
désignation d'une directrice par intérim de l'hôpital
René-Muret

**Arrêté portant modification de l'arrêté n°2016-020 du 11 juillet 2016 et désignation
d'une directrice par intérim de l'hôpital René-Muret**

Arrêté n°2016-030

Le directeur du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Seine Saint-Denis,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7, L.6147-1, L.6147-6, R.6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R.6147-11,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 13 Novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n°2013318-0006 du 14 Novembre 2013 modifié par arrêté du 6 octobre 2015 fixant les matières déléguées par le directeur de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du Centre de compétences et de services du système d'information « Patient »,

Vu l'arrêté de délégation de signature du directeur du Groupe Hospitalier en date du 30 juin 2016,

Vu l'arrêté n°2016-20 du directeur du Groupe hospitalier en date du 11 juillet 2016,

Vu l'arrêté directeur n°2016-090003 portant affectation de M. Karim DRAZ,

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'article 3 de l'arrêté n°2016-20 sus visé est modifié comme suit :

« M. Karim DRAZ est chargé par intérim de la direction des affaires économiques et logistiques du Groupe hospitalier, du 5 septembre au 4 janvier 2017 inclus.

Délégation de signature lui est donné à l'effet de signer le actes et les décisions pour les matières énoncées à l'article 7 de l'arrêté de délégation de signature du 30 juin 2016 susvisé.

ARTICLE 2 :

Mme Marion BOUSQUIE, directrice adjointe en charge des finances et du contrôle de gestion est nommée directrice par intérim de l'hôpital René-Muret à compter du 5 septembre 2016.

Délégation de signature lui est donnée à l'effet de signer, pour l'hôpital René-Muret, les actes et décisions pour les matières énoncées aux paragraphes A, B 30°, F 1°, 2° et 5°, G 1° à 3° et 7°, H 1° à 5° et I de l'arrêté n°2013318-0006 du 14 Novembre 2013 modifié susvisé.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris et de la Préfecture de police de Paris peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil, dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication

Fait à Bobigny, le 7 septembre 2016

Le Directeur du groupe hospitalier
Hôpitaux Universitaires Paris Seine Saint-Denis,



Didier FRANDJI